

Les SIG essuient une perte de 41 millions

ÉNERGIE. La régie publique genevoise a notamment souffert d'une moins bonne rentabilité sur les réseaux thermiques en 2025.

Les comptes consolidés 2025 des Services industriels de Genève (SIG) affichent une perte de 41 millions de francs. «Ce résultat négatif s'explique notamment par l'effet, non monétaire, des dépréciations d'actifs, à hauteur de 119 millions de francs», ont relevé les SIG jeudi dans un communiqué. Ces pertes temporaires de valeur comptables ont avant tout concerné les réseaux thermiques structurants. Elles sont liées à deux facteurs. D'une part, une révision à la baisse des hypothèses de consommation énergétique à l'horizon 2050 et, d'autre part,

une réduction des tarifs de la thermique intervenue en janvier 2026. Cette révision des tarifs avait reçu un préavis favorable du surveillant des prix.

Tarifs en baisse

Les SIG relèvent que quatre ans après l'éclatement de la crise énergétique, fin 2021, le marché des énergies a retrouvé en 2025 une certaine normalité. Les coûts d'approvisionnement en électricité et en gaz sont restés supérieurs à ceux d'avant la crise, mais ont toutefois été en net recul.

Ce contexte a permis aux SIG d'ajuster les tarifs à la baisse.

Ils ont été réduits de 12% pour l'électricité au 1^{er} janvier 2025, et de 11% pour le gaz au 1^{er} octobre. «Ces efforts sont conséquents, la partie régulée de ces deux activités représentant presque la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise», ont souligné les SIG.

Ces baisses tarifaires ont contribué à contracter le chiffre d'affaires, qui s'est élevé à 1,2 milliard (-5% par rapport à 2024). Elles ont toutefois été en partie compensées par des revenus en hausse de 5% dans le secteur de la distribution d'eau potable et du traitement des eaux usées, en raison d'une

consommation élevée liée aux conditions météorologiques.

Les charges d'exploitation sont à la hausse, en raison notamment d'une augmentation des charges de personnel (+2,6%). Au final, le résultat d'exploitation (Ebitda) 2025 a atteint 251 millions, en hausse de 4% par rapport à 2024.

Ce résultat a conduit le conseil d'administration à proposer le versement d'un dividende d'un million de francs à ses propriétaires, qui s'ajoute aux 72 millions de redevances et 5 millions d'intérêts sur le capital de dotation que les SIG versent à l'Etat et aux communes. (awp)